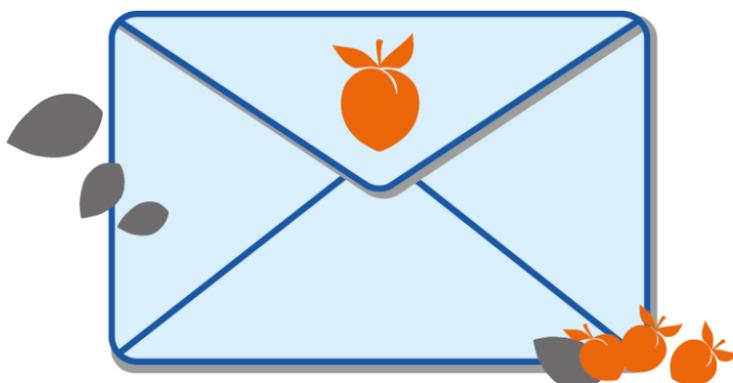


Des nouvelles de...

# Mir@bel

n°10 (2025)



## Focus sur 2024

Le [focus sur l'année 2024](#) de Mir@bel est disponible ! En une page, il offre une synthèse des évolutions du réseau et des projets menés par Mir@bel et ses partenaires au cours de l'année 2024.

Le comité de pilotage de Mir@bel tient à remercier celles et ceux qui contribuent aux réalisations de Mir@bel, soit en tant que membres contributeurs à la base de connaissance soit en tant que soutiens financiers, l'ensemble permettant de mettre à disposition des communautés un panel de services et de données ouvertes sur les revues.



## Un veilleur par jour de l'année !

À ce jour il y a très exactement 365 professionnels qui contribuent à l'activité de veille dans Mir@bel.

### Des ateliers réguliers

En janvier plusieurs rendez-vous ont été proposés autour de Mir@bel. Un atelier sur l'[alignement des bases de données de Mir@bel et Wikidata](#), a été animé par la **wikimédienne Delphine Montagne** à l'Urfist de Lyon. Un **atelier de veille** au Conseil d'État a permis aux partenaires parisiens de travailler ensemble sur l'amélioration des données de Mir@bel. Un [atelier de découverte](#) de l'outil Mir@bel a été proposé aux publics de la **Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg** (BNU).

Ces rendez-vous réguliers se poursuivront dans les prochains mois pour les membres du réseau et leurs publics.

## LES DONNÉES OUVERTES DE MIR@BEL

## 22 222 revues !

Ce mardi 28 janvier, Mir@bel a dépassé les **22 222 revues indexées** dans sa base de données.

Parmi elles, 37% ont le français parmi leurs langues de publication, 25% sont éditées en France et 23% sont référencées dans le DOAJ.

## Revue diamant Redalyc

Plus de **300 nouvelles revues diffusées en accès ouvert diamant** sur [Redalyc](#), ont été ajoutées à Mir@bel durant l'année 2024. Cet élan fait suite aux projets de collaboration entre Mir@bel et Redalyc actés lors du Sommet mondial pour l'accès ouvert diamant de Toluca en 2023.

## Les alignements entre le SUDOC et Mir@bel

En 2024, l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) a réalisé **plus de 7 000 nouveaux alignements** avec les revues de Mir@bel dans le catalogue du SUDOC. Plus de 45 000 notices du SUDOC sont alignées avec des titres de revues dans Mir@bel.

Du côté de Mir@bel ces alignements sont proposés automatiquement sur chacune des pages de revues.

## NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS ET INTERFACES

### Open policy finder dans Mir@bel

Pour faire suite au [regroupement des services de Sherpa Romeo sur une plateforme unique Jisc Open policy finder](#) les changements de noms et liens ont été déployés dans Mir@bel. Cela concerne à la fois le service de déclaration des politiques de publication et leur affichage en français sur les pages de chacune des revues.

### Le Conseil constitutionnel affiche les données de Mir@bel

Le Conseil constitutionnel a activé l'**enrichissement Mir@bel** dans son catalogue de bibliothèque [via le connecteur de PMB](#). Cet enrichissement permet aux collaborateurs (usagers de la bibliothèque numérique) du Conseil constitutionnel de repérer directement les accès en ligne sur les notices des périodiques.



### Un jour, une astuce : Mir@bel

Le Secteur Éducation-Recherche de l'association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) propose un focus Mir@bel au cours d'un de ses **webinaires** bimensuels [Un jour, une astuce](#).

Ce webinaire de 30 minutes aura lieu le 6 février, et sera coanimé par **Marie Chebance** (MOM) et **Claire Simoncelli** (INSP).

### Symposium Koha

Au cours du [symposium Koha 2025](#) (17-19 mars, MSH Nice), **Marina Fernandes** (Frantiq / MSH Mondes) présentera les derniers développements de l'[extension Koha ⇌ Mir@bel](#).



### Évolution des indicateurs du DOAJ

Le Directory of Open Access Journals (DOAJ) [annonce des évolutions](#) et va développer de nouveaux indicateurs et labels pour valoriser les revues en accès ouvert.

Dans ce contexte, le [Sceau DOAJ sera retiré fin mars 2025](#). Le **DOAJ Seal** ne sera plus visible sur le site du DOAJ ni dans les métadonnées des revues. Si le Sceau, introduit en 2014, a permis de valoriser les bonnes pratiques en matière d'accès ouvert pour les revues, le DOAJ a considéré qu'il induisait une représentation inégale des revues et générerait indirectement des effets de classement.

